

LA GAZETTE DE LA CPTS

Le bulletin d'information de la CPTS Aliénor Ô Poitou



CPTS | COMMUNAUTÉ
PROFESSIONNELLE
TERRITORIALE DE SANTÉ
Aliénor Ô Poitou



DANS CE NUMÉRO

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

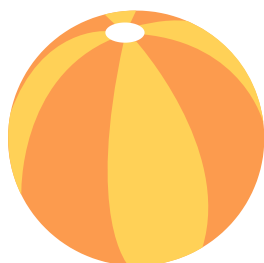
PROCHAINE AG EN
SEPTEMBRE

DÉPART DE JULIEN
PASCREAU

DISPOSITIF ICOPE

QUESTIONNAIRE SNP
AMI MISSION 3

FLASH INFOS
(SITE WEB, AGENDA,
ADHESIONS, ...)



LE MOT DE LA PRESIDENTE

Dr Cynthia MOTTET
Présidente de la CPTS Aliénor Ô Poitou



Bonjour à tous.

Déjà une année passée depuis la signature des accords conventionnels inter professionnels et le dialogue de gestion aura donc lieu le jeudi 11 septembre 2025 🙌.

Le projet avance doucement ... Mais sûrement! D'ailleurs, n'hésitez pas à aller jeter un p'tit coup d'oeil sur le site internet de la CPTS (www.cptsalienorpoitou.fr) 💕!

Et puis n'hésitez pas à nous rejoindre pour faire vivre les actions de ce projet... Parce que plus on est de fous , plus on rit 😊!
Bel été et à très vite (par exemple pour l'assemblée générale du mois de septembre 😊) !

SAVE THE DATE

Assemblée générale de l'association le mardi 23 septembre 2025 à 20H00

La prochaine AG de la CPTS aura lieu le mardi 23 septembre 2025 à 20H00 à la salle des fêtes de Champigny-en-Rochereau.

Ce sera l'occasion de faire un bilan des différents groupes de travail et de présenter l'actualité de la CPTS et ses projets.

Cela peut aussi être l'occasion de démarrer votre participation à la CPTS et de proposer à votre tour des projets ou initiatives personnelles !

Départ de Julien PASCREAU du Bureau

par Julien PASCREAU

ex vice-président CPTS Aliénor Ô Poitou



Après 15 ans d'exercice libéral, le temps est venu pour moi de passer à autre chose...

Cette prise de décision, mise en œuvre depuis le 1er Avril dernier m'a contraint à démissionner de mes fonctions au sein de la CPTS Aliénor Ô Poitou. Je quitte une équipe formidable, dynamisante, bienveillante, et engagée que j'ai pu rejoindre dès les balbutiements de l'aventure CPTS en Janvier 2022.

Je crois fondamentalement à la plus-value des CPTS sur les territoires, autant pour les habitants que pour les soignants.

Regrouper les professionnels autour de projets comme l'accès aux soins, les parcours coordonnés pluriprofessionnels, la prévention ou les crises sanitaires permet finalement de remettre du lien entre nous, et de fluidifier nos exercices en cabinets et officines.

Mais il ne faut pas se voiler la face, cet outil qu'est la CPTS est une grosse machine à mettre en route et à dynamiser au quotidien.

Tout ne doit pas reposer sur les épaules d'une poignée de personnes, qui, seules, vont s'épuiser.

« Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ! »

Aussi, j'espère que mon passage au sein de la CPTS Aliénor Ô Poitou aura permis à certains d'entrevoir les possibilités de ce bel outil, ouvrant la voie de l'engagement hors de nos lieux d'exercices habituels. N'hésitez pas à rejoindre le Conseil d'Administration, le Bureau ou tout simplement la liste d'adhérents afin d'apporter vous aussi votre regard, votre expertise, mais surtout votre bonne humeur et votre envie d'avancer.

De ces quelques années au sein de l'équipe de la CPTS, j'en garde des fous rires, du dynamisme, une ouverture d'esprit et de la compréhension quant aux problématiques de chacun des professionnels, et c'est malgré tout avec une touche de nostalgie que je la quitte.

Je vous souhaite à tous de vous épanouir dans votre exercice.

Dispositif ICOPE : Kézako ?!

par Florian DIDIER
secrétaire de la CPTS Aliénor Ô Poitou



Dans le cadre de la mission 2 “organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient”, la CPTS a choisi d’organiser sur son territoire la mise en place du dispositif ICOPE, en coopération avec le DAC 86, par le biais de sa fiche-action N°5 et à l’aide d’un groupe de travail dédié.

Le dispositif ICOPE est le fruit d’un travail réalisé en amont par l’OMS face au constat d’un système de santé insuffisamment apte à répondre au vieillissement de la population et par le Gérontopôle de Toulouse qui a conçu un outil permettant l’utilisation pratique d’ICOPE.

Le but du dispositif est d’effectuer un repérage précoce des fragilités fonctionnelles, avant l’apparition de troubles, afin d’en prévenir l’aggravation.

Les six capacités fonctionnelles testées sont :

- la cognition
- la mobilité
- la vitalité (état nutritionnel)
- l’audition
- la vision
- l’humeur



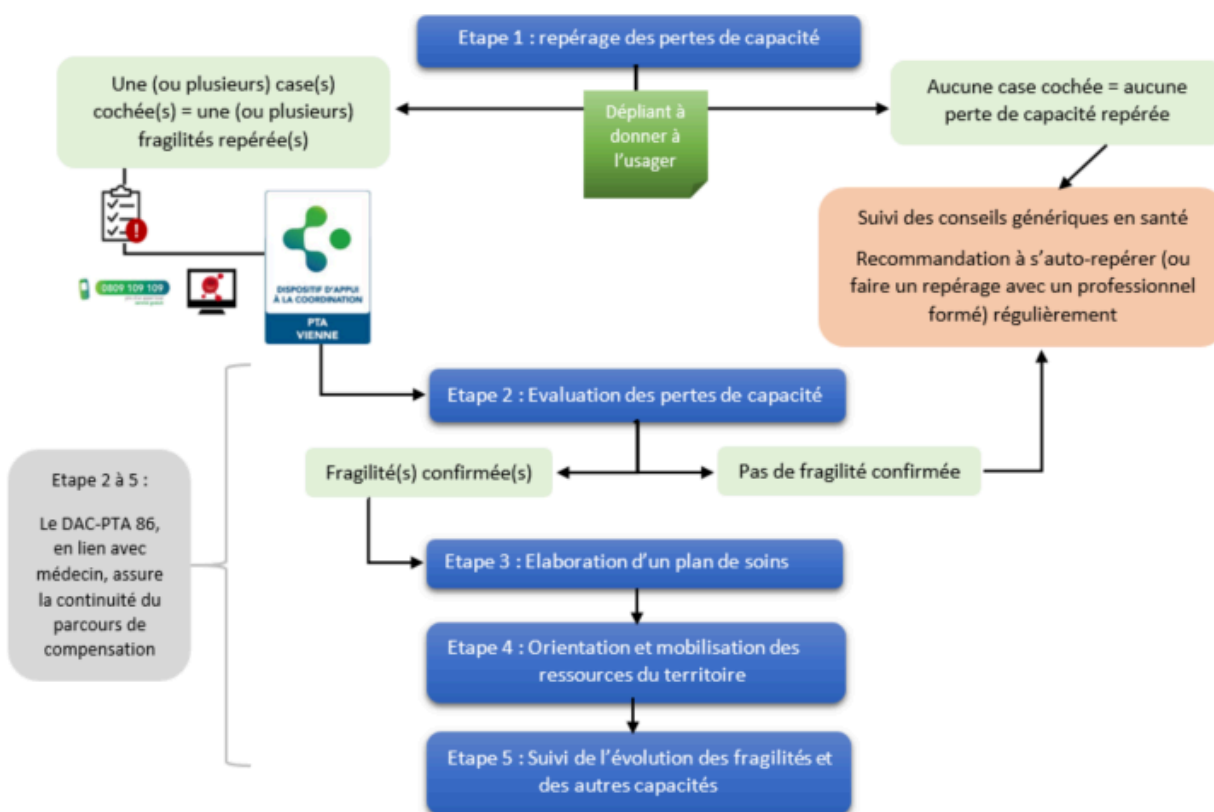
Le but de la CPTS est de faire connaître le dispositif aux professionnels et aux habitants du territoire, et de construire un parcours permettant la réalisation de repérages des fragilités, puis de bilans orientés par les points de vigilance relevés et enfin leur prise en charge, en articulation avec le DAC notamment, mais surtout grâce à l’intervention des professionnels de notre territoire avant tout.

Le dispositif se construit donc en différents “STEPS” ou étapes :

- **STEP 1** : réalisation du repérage par n’importe quel professionnel du secteur social et de la santé, formé à la procédure (assistante sociale, chargé de prévention, infirmière, médecin, ...) ou en auto-repérage par la personne elle-même, sur l’application dédiée :



- **STEP 2** : s’il existe une ou plusieurs fragilité(s), un bilan complémentaire est proposé par un ou plusieurs professionnel(s) formé(s) aux STEPS 1 et 2 (dont le champ de compétence correspond aux fragilités repérées).
- **STEP 3** : selon les résultats du (ou des) bilan(s), un plan de prise en charge est proposé à la personne bénéficiant du repérage.
- **STEP 4** : un suivi est assuré en coordination avec le DAC et le médecin traitant.



Chaque étape peut-être rémunérée au professionnel qui le réalise par le DAC et la CPTS (environ 20€ par étape / bilan réalisé).

Afin de faire vivre et de rendre pertinent ce dispositif, nous avons besoin de vous pour :

- Communiquer autour du dispositif (des flyers et affiches seront mis à disposition par la CPTS)
- Faciliter et rendre possible l'auto-repérage des usagers du territoire par la diffusion de l'information
- Participer au STEP 1 par la réalisation de repérages (formation STEP 1 nécessaire)
- Participer au STEP 2 par la réalisation de bilans (formations STEP 1 puis STEP 2 nécessaires)
- Participer au STEPs 3 et 4 en assurant la continuité et le suivi des personnes repérées

Les temps de formation peuvent être rémunérés aux adhérents de la CPTS !

Si vous êtes intéressés par le dispositif et souhaitez vous investir, vous pouvez vous inscrire aux prochaines formations programmées en suivant le lien ou en flashant le QR Code :

<https://forms.gle/SwRJkSGBj97P5qLw8>



Sondage : participation aux soins non programmés

par Florian DIDIER
secrétaire CPTS Aliénor Ô Poitou



Dans le cadre la mission 1 : “Améliorer l'accès aux soins” et plus particulièrement de la fiche action N°2 intitulée “Analyse de l'offre des soins non programmés (SNP) par les professionnels de santé de la CPTS Aliénor Ô Poitou”, nous vous proposons de répondre à un questionnaire.

Il nous permettra de faire un état des lieux précis de la pratique des SNP par les médecins et les autres professionnels de santé du territoire , de relever les freins et difficultés éventuels afin de pouvoir proposer un modèle d'organisation cohérent et adapté.

A ce jour, nous n'avons recueilli que 17 réponses, merci d'y participer tous afin d'avoir une vision la plus globale et la plus représentative possible des SNP sur le territoire !

En septembre, une relance papier sera envoyée au professionnels du territoire qui n'ont pas répondu.

Lien du questionnaire :

<https://forms.gle/GUMGaG294tWNLhyr6>



Appel à manifestation d'intérêt pour Groupe de travail "Prévention"

Fiche action n°9

Sensibilisation à la surexposition des enfants de 0 à 3 ans aux écrans

par Laurent SCHOUWEY, vice-président
svice-président CPTS Aliénor Ô Poitou



Dans le cadre des missions de prévention portées par notre CPTS, nous lançons une nouvelle action territoriale autour d'un enjeu de santé publique qui nous concerne tous : l'exposition précoce des jeunes enfants aux écrans.

Un engagement progressif mais structuré :



Phase préparatoire (juin à décembre 2025)

- 3 temps forts :
 - réunion de lancement (elle s'est déroulée le 23 Juin 2025)
 - 2 réunions de suivi (24 septembre 2025 et courant décembre 2025)
- Travail collaboratif pour :
 1. Identifier les lieux et dates des 4 ateliers à venir (1 par trimestre en 2026),
 2. Construire les supports pédagogiques (jeux de cartes, quiz, etc.),
 3. Recruter et former les animateurs volontaires,
 4. Préparer la communication (flyers, radio, partenaires locaux),
 5. Participer à la réflexion autour d'un spectacle de clôture avec la DRAC.

Mise en œuvre en 2026 : 4 ateliers (mars, juin, septembre, décembre)

Clôture début 2027 : un spectacle grand public issu des échanges et témoignages des familles

Qui peut rejoindre le groupe ?

Orthophonistes, psychologues, médecins, puéricultrices, éducateurs, infirmier·es, sages-femmes, professionnels de la petite enfance, animateurs, élus... Toute personne motivée, souhaitant contribuer à une action concrète, utile et porteuse de sens, est la bienvenue.

Intéressé·e ?

Il vous suffit de nous faire part de votre envie de participer par retour de mail (cptshautpoitou@gmail.com) ou, si vous êtes déjà adhérent, directement sur la plateforme CPTS+ en demandant d'intégrer le groupe de travail 3 "développer des actions territoriales de prévention".

Nous vous transmettrons ensuite les informations pratiques pour les réunions à venir.

Au plaisir de construire cette belle aventure collective à vos côtés !

Confraternellement,



Flash infos

par Florian DIDIER
secrétaire CPTS Aliénor Ô Poitou



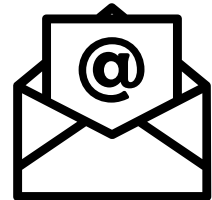
Coordonnées mail et site internet :

Le site internet dédié à la CPTS est en ligne !

Il est à retrouver à cette adresse : www.cptsalienorpoitou.fr

Des adresses mail attachées à ce site ont été déployées pour contacter les membres de l'équipe :

coordination@cptsalienorpoitou.fr
president@cptsalienorpoitou.fr
secretaire@cptsalienorpoitou.fr
tresorerie@cptsalienorpoitou.fr



Vous n'êtes pas encore adhérent ou pas à jour de votre cotisation 2025 ?

Vous pouvez faire la démarche d'inscription directement sur le site internet de la CPTS www.cptsalienorpoitou.fr

Ou en flashant ce QR Code :



Planning des réunions en 2025 :

- Réunions du conseil d'administration :
 - 23/09/2025
 - 09/12/2025
- Prochaine assemblée générale le 23/09/2025

